



N°54 / Octobre-novembre-décembre 2021

Begnews



La Lyre fête ses 125 ans!



La fanfare La Lyre en 1906.

C'est bien en 1896 qu'une dizaine de braves gars du village ont créé la fanfare La Lyre à Begnins. Il s'agissait, au début, d'un brass band dont l'unique uniforme consistait en une casquette (voir la photo), finances obligent. Depuis, l'orchestre a connu deux (r)évolutions: en 1972, des femmes sont venues le renforcer; et en 1982, il est devenu une fanfare d'harmonie. Un brass band est essentiellement composé de cuivres, tubas, cornets à pistons, bugles, trompettes, trombones, etc. Une fanfare d'harmonie, en revanche, s'adjoint d'autres cuivres comme les cors, et des bois: flûtes, clarinettes, saxophones, etc., ainsi que des percussions: timbales, batterie, grosse caisse, cymbales, xylophones, etc. C'est dire que non seulement la fanfare d'harmonie est plus structurée, mais aussi que le personnel augmente. De dix, ils passeront à vingt, et puis jusqu'à plus d'une trentaine maintenant. Il est désormais nécessaire d'opérer sous la baguette d'un chef, nommons les deux derniers, Joël Musy dans les années 2000, et dès la rentrée 2010, Monique Dupuis Léopoldoff (voir Begnews n° 10, décembre 2010).

La Lyre participe depuis toujours à la vie du village, organise des sorties et des repas. Elle prend part à différents giron musicaux et anime les fêtes. Elle échangera ses forces avec la Rolloise, la fanfare de Rolle, jusqu'à incorporer l'ensemble de ses membres vers 2009. Suite à un heureux hasard, elle se jumellera avec la fanfare de Trainel, dans l'Aube, et garde de bons contacts avec celle-ci. Les

casquettes seront remplacées par de vrais uniformes, d'abord noirs, puis bleus, une nouvelle version tous les 20-25 ans.

Pour célébrer son 125 anniversaire, La Lyre avait prévu un programme de festivités, les 2 et 3 octobre. Malheureusement, suite aux dernières directives du Conseil fédéral, la fanfare a renoncé à ces activités du samedi pour les reporter à l'année prochaine. Il était prévu des animations avec divers groupes musicaux et écoles de musique à la place de l'Écu, à la place du Tilleul et à la place du Village en face de chez Philou. Et à partir de 18 heures, à la salle de Fleuri, une partie officielle avec La Lyre. Puis dès 20 heures, la fanfare du Petit-Saconnex, marraine de leur drapeau, était chargée d'animer les festivités, agrémentées de divers stands de boissons et de bonnes choses à manger. Le lendemain, un brunch de 9 heures à 14 heures est maintenu à la salle de Fleuri, avec l'orchestre de certains anciens: Les Papillons.

Il faut noter que pour toutes les activités à l'intérieur de la salle, le pass sanitaire sera exigé.

Vous en apprendrez plus à propos de La Lyre et de son histoire sur son site web <https://lalyredebegnins.ch/> ou, mieux encore, sur sa page Facebook. Pour tous autres renseignements, le président de La Lyre: Alexandre Bernard, courriel: nino.alexandre246@gmail.com ou téléphone: 079 217 89 97.

Fredy Schoch

édito

Début juin, associations et sociétés se sont retrouvées face à un grand dilemme: se lancer dans l'organisation, parfois complexe, des habituelles manifestations estivales, au risque de devoir annuler à la dernière minute en raison de nouvelles restrictions sanitaires; ou jouer la carte de la prudence en reportant à l'été prochain. À Begnins, on a choisi l'optimisme: La Boule d'Or, l'Amicale des Pompiers, l'ADIB et l'Association organisatrice du JVAL Open Air se sont jetées à l'eau. Leur culot a été récompensé par toute une population qui a répondu présent à leurs invitations et, cerise sur le gâteau, même la météo s'est bien gardée de jouer les trouble-fête en maintenant au sec tout ce monde réuni pour le simple plaisir de se retrouver.

Lors du 1^{er} Août, organisé par la Commune, La Boule d'Or ayant été chargée de la restauration, des tables supplémentaires ont dû être installées sur la place de Fleuri pour accueillir les nombreux participants. La soirée moules-frites de l'amicale des pompiers n'a jamais aussi bien marché, avec deux-cents kilos de fruits de mer écoulés en quelques heures. Au Marché villageois, on a pu observer partout les mêmes visages détendus, fendus d'un large sourire. Du côté du JVAL, Nicolas Johns, président de l'association organisatrice, soulignait l'enthousiasme des festivaillers: « Tout le monde nous a dit le bien que ça faisait de sortir, de se voir, un verre à la main, entouré de potes! »

Il est bon de rappeler qu'aucun de ces événements n'aurait pu se faire sans de magnifiques équipes de bénévoles. Un très grand merci à elles et à la Commune pour le soutien logistique de la voirie!

Pour partager avec vous, chers lecteurs, ces belles rencontres, nous avons donné, dans ce numéro, une grande place aux photographies prises lors des événements du mois d'août. Le choix des clichés publiés est toujours difficile à faire, c'est pourquoi nous vous rappelons que sur le site de la Commune www.begnins.ch, à la rubrique « Begnews », vous pouvez venir visiter nos albums.

Géraldine Chytil

La bibliothèque cherche à compléter son équipe

Installée au sous-sol du bâtiment de l'administration communale, la bibliothèque de Begnins met un point d'honneur à offrir le plus grand choix de livres pour assouvir la curiosité des plus petits aux plus âgés. La section destinée aux enfants de zéro à dix ans rencontre un énorme succès et le renouvellement régulier de sa collection est nécessaire. Pour cela, l'équipe de la bibliothèque aimerait renforcer ses connaissances concernant les nouveautés de littérature enfantine. Elle recherche donc des personnes qui pourraient la diriger dans ses choix.

- Pour rappel, la bibliothèque propose :
- plus de 4000 livres, BD, albums, romans et DVD pour adultes et enfants,
 - un coin lecture super confortable,
 - des animations-lecture pour les tout-petits.

Horaires: **Mardi** de 17 h. à 19 h.
Vendredi de 15 h. à 17 h.
Né pour lire: le premier mercredi de chaque mois (hors vacances scolaires), de 9 h. 30 à 11 h.

Toutes les prestations de la bibliothèque sont gratuites. Il est néanmoins nécessaire de s'inscrire.

Pour tout renseignement :
 biblio.begnins@gmail.com ou 079 418 70 77

Géraldine Chytil

MANIFESTATIONS 2021-2022




04.12.21 – Tournoi « populaire de Noël »

19.12.21 – Journée de championnat « **JUNIORS B** »

22.01.22 – Journée de championnat « **JUNIORS C** »

12.02.22 – Journée Kids Challenge « **JUNIORS E** »

13.02.22 – Journée de championnat « **UNE** » (3^{ème} ligue)

26.03.22 – Journée de championnat « **JUNIORS D** »

27.03.22 – Journée de championnat « **DEUX** » (5^{ème} ligue)

21.05.22 – Tournoi « **INTRA CLUB** »

Salle de FLEURI

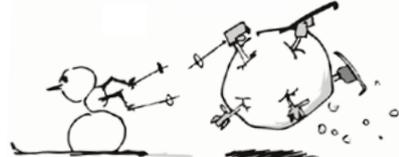
Buvette / Raclette / Restauration

www.uhc.begnins.ch

www.facebook.com/uhcbegnins

VIENS DÉCOUVRIR LE SKI-CLUB LA GABELLE !





AU PROGRAMME

**PRÉSENTATION
DU CLUB**

TROC

Mercredis de ski
 Sorties à ski de fond
 Sorties dans les alpes
 Gardiennage des Pralets
 Camp des jeunes

Tout matériel de ski propre et en bon état

Dépôt du matériel 10h00-11h30
 Vente 13h30-15h30
 Retour des invendus 16h00-16h30

13.11.2021

13H30
15H30

Salle polyvalente
BASSINS

informations: info@lagamelle.com - www.lagamelle.com

Voulez-vous jouer au volley-ball ?

Sur l'initiative d'un Begninois, une nouvelle équipe de volley est sur le point d'être créée. Elle porte déjà le nom de BCVV (Begnins-Coinsins-Vich Volley) et s'est installée dans les locaux du gymnase flambant neuf de l'école Mont-Olivet, à Vich, que son directeur, Aurélien Guérin, a gracieusement mis à la disposition des joueurs. Un premier petit groupe de sportifs amateurs a déjà commencé à s'entraîner début septembre et cherche à étoffer son équipe.

Vous devriez saisir cette opportunité de jouer et de vous perfectionner dans ce sport autour d'un ballon de 280 grammes pour 21 centimètres de diamètre... et rencontrer d'autres amateurs pour participer à la joie de cette activité ludique.

L'Institut Mont-Olivet est une école privée bilingue au chemin Crétanaux 2 à Vich. Il propose des accompagnements et enseignements depuis le jardin d'enfants jusqu'aux

classes 11S (<https://www.mont-olivets.ch/>).

Si cela vous intéresse, prenez donc contact avec Sébastien au 079 845 76 65, courriel: sebdudu74@sfr.fr ou par courrier à Rue de la Colette, 1268 Begnins.

Fredy Schoch

La Fête de Mai 2022 en préparation

La première mention de La Fête de Mai, retrouvée dans les archives communales, remonte à l'année 1671. Malgré quelques éclipses, cet événement qui marque le retour du printemps a perduré jusqu'à nos jours en se réinventant au cours du temps et selon les époques. (Voir encadré «D'où vient la Fête de Mai»). Cette manifestation propre à Begnins est aujourd'hui inscrite au patrimoine immatériel du canton. Beaucoup se rappellent, avec un brin de nostalgie, ces cortèges colorés qui sillonnaient en musique les rues du village. Avec à sa tête le roi, la reine et leur cour, choisis parmi les enfants du village, suivis de la fanfare et de petits groupes de jeunes Begnois dans leur beau costume confectionné pour l'occasion.

Disparue du programme des festivités du village depuis 2015, notre chère Fête de Mai manque non seulement au folklore culturel de Begnins mais aussi aux cœurs de ses habitants. Elle a enchanté de nombreuses générations, comme en témoigne Isabelle Métroz, une des anciennes organisatrices : « La Fête de

Mai, c'est toute notre enfance. Nous l'attendions toute l'année en choisissant avec soin notre plus belle robe pour le défilé. Des années plus tard, alors que nous étions devenues mamans, je me rappelle que nous confectionnions les costumes des enfants jusque tard dans la nuit dans une ambiance très joyeuse. »

L'ADIB planche actuellement sur un projet de relance de notre chère Fête de Mai. Pour l'assister dans cette démarche, elle fait un appel à la population pour l'aider à la remettre au goût du jour. Sur le thème du cirque, elle prévoit déjà de dresser un chapiteau sur le parking de Fleuri. L'élection du roi et de la reine parmi les enfants de Begnins, le cortège costumé et en fanfare, des animations par les Begnois pour les Begnois autour du thème du cirque seront au programme de l'événement, qui est d'ores et déjà annoncé pour le dimanche 1er mai 2022.

Géraldine Chytil



Fête de mai 1926



Fête de mai 2010

Votre collaboration serait appréciée pour :

- compléter le comité d'organisation ou lui faire part de vos idées
- aider à la confection de costumes et de décorations
- encadrer les enfants
- distribuer les goûters
- si vous avez le goût du spectacle, préparer un petit numéro qui sera présenté sous le chapiteau.

Toutes suggestions et petits coups de main sont les bienvenus. Alors n'hésitez pas à contacter la secrétaire de l'ADIB par mail : geraldine@chytil.ch ou par téléphone au 079 601 55 18

D'où vient La Fête de Mai ?

Dans l'ouvrage «Begnins à rebrousse-temps» de Gabrielle Sénéchaud (éditions Cabédita), nous apprenons que, fondée pour des raisons militaires, cette manifestation avait un caractère ludique et convivial et s'étalait sur plusieurs jours. Un concours de tir avait lieu chaque année en mai. Le roi du tir était couronné à cette occasion et recevait de la Commune une généreuse gratification.

Après la Révolution, l'animation du village lors des fêtes de mai était comparable à celle qui régnait à Nouvel An ou pendant les foires.

Après avoir subi une éclipse de quelques décennies, la Fête de Mai fut relancée au début du XX^e siècle par Annette Christinet, une couturière au grand cœur qui en fit une fête enfantine. Le Roi de mai eut désormais sa Reine de mai.

La tradition, interrompue lors de la Deuxième Guerre mondiale, fut reprise en 1955 par l'Association des Intérêts de Begnins. À cette époque, le peintre Jean Apothéloz écrivit la proclamation lue dans les rues du village pour annoncer la fête et la quête qui précédait. À cette période, les enfants mendiaient de la farine, des œufs, du sucre pour confectionner les merveilles dégustées lors du goûter qui suivait le cortège.

Pour les nostalgiques et les curieux, sur le site de la Commune, www.begnins.ch, à la rubrique «Begnews», nous avons mis des sélections de photos prises durant les Fêtes de Mai de 2008 à 2014. N'hésitez pas à venir y jeter un coup d'œil.

Géraldine Chytil

Les Begninois heureux de se retrouver au Marché villageois

Le dimanche 22 août, le Marché villageois a pris ses aises sur la place de l'Écu, dans une ambiance très familiale. Les participants ont pris du bon temps en goûtant à diverses

spécialités culinaires ou en partageant un verre entre amis. La bonne humeur était de mise chez les artisans à l'heure du déconfinement tant attendu. Côté ambiance musicale,

le groupe Beautiful Hot Stones Orchestra, le matin, et la DJ Bobbie Darling, l'après-midi, ont égayé cette magnifique journée.



Le troc des enfants a fait étalage d'un large choix de jouets pour la joie des grands-mamans à la recherche de petits cadeaux.



Les Paysannes vaudoises ont proposé d'alléchantes petites douceurs qu'elles ont préparées avec amour. Sur le stand, Isabelle Métroz et Mme Martin.



Habitué à la manifestation, l'Uni-hockey a organisé des animations sportives.



Des sourires accueillants à la buvette de la Jeunesse de Begnins avec, au menu, des grillades et de quoi étancher toutes les soifs.



Beaucoup de succès au stand asiatique avec les rouleaux de printemps et le curry thaï préparés par Noi Bolay (à gauche) qui cuisine toute l'année des plats à l'emporter à la rue du Martheray.



Le coin maquillage de Selma Cipriani n'a pas désempli de toute la journée.

Photos et légendes Géraldine Chytil

Concerts classiques pour tout public au temple

Fondée il y a tout juste une année, l'association Musica'Léman annonce la programmation de six concerts classiques qui se dérouleront aux temples de Begnins et d'Aubonne. Le comité, constitué de trois habitants du village et d'un citoyen d'Aubonne, a pour ambition première de toucher un public aussi large que possible en venant à la rencontre des habitants de La Côte.

« Nous voulons déconstruire l'idée que la musique classique est réservée à une élite. Ce qui est totalement faux. En tant que concertiste, j'ai constaté maintes fois qu'un public de néophytes est, au contraire, plus réceptif et spontané, en dehors de tout jugement », insiste Dorin Matea, directeur artistique de l'association. Cet ancien premier violon de l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR), établi à Begnins depuis 2008, est l'instigateur du projet et, pour le mener à bien, il s'est entouré de ses voisins Stephan Rytz (chargé de la communication) et Bernard Kümmerli (président de l'association), puis Rudi Blatter (trésorier).

« La musique classique est avant tout un spectacle audio-visuel auquel il faut assister pour en ressentir toutes les émotions. C'est pourquoi nous avons voulu étoffer l'offre en dehors des grandes salles où le protocole établi prive souvent le public de s'exprimer à sa guise, lui imposant un silence pesant », précise Dorin Matea.

Durant la saison 2021-2022, Musica'Léman invite, dans des registres différents, des artistes et des ensembles de renommée et offre aussi un tremplin à de jeunes interprètes moins connus. En voici la programmation :

Le 10 novembre au temple d'Aubonne, quatuor à cordes et piano dans un répertoire de Mozart et Brahms.

Le 14 novembre au temple de Begnins, quintette de cuivres de l'ORTS dans un répertoire de Bach, Ewald et Bernstein.

Le 12 décembre au temple d'Aubonne,

Alexandre Cellier l'homme-orchestre dans un répertoire classique et jazz.

Le 13 mars au temple de Begnins, les Vents du Léman avec un répertoire de Mozart, Barber, Moussorgski, Ligeti et Dvorak.

Le 10 avril au temple d'Aubonne, ensemble de cordes Amicitiae avec un répertoire de Rossini et Mozart.

Le 8 mai au temple d'Aubonne, le Trio Virtuoso avec contrebasse en soliste dans un répertoire de Haydn, Bach, Sarasate et Bottesini.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : www.musicaleman.ch.

Géraldine Chytil

Le chauffage à distance : plus qu'une hypothèque sur l'avenir

En dépit du récent refus national de la loi sur le CO2 (notons que Begnins avait voté oui à 51.1%), le besoin de se chauffer avec de l'énergie renouvelable reste un impératif. Le réchauffement de notre atmosphère est sans équivoque: l'étude des glaces millénaires en Antarctique a montré que les taux de méthane et de CO2 n'avaient jamais atteint un tel niveau depuis 800 000 mille ans. Au vu de ces chiffres alarmants, ne pas investir dans le chauffage durable s'avère être plus qu'une hypothèque supplémentaire sur l'avenir.

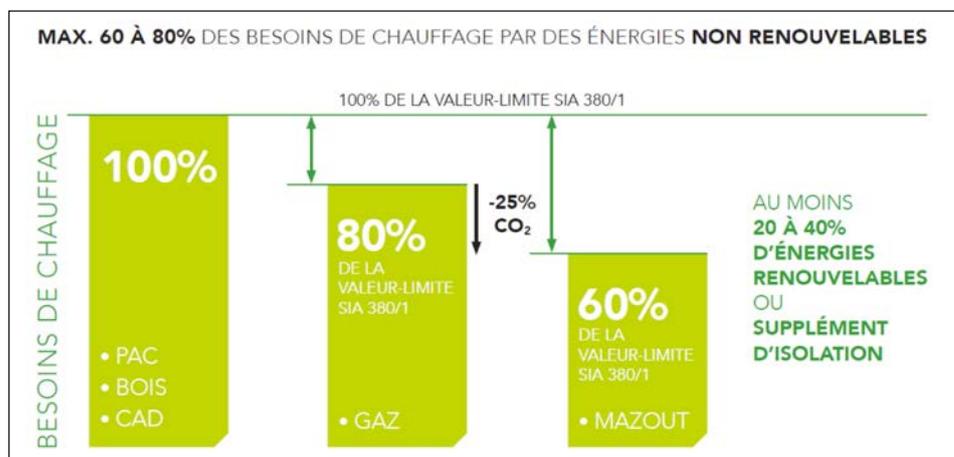
Le 22 juin dernier, lors de la séance du Conseil communal, a été présenté le projet d'extension du réseau de conduites de chauffage à distance sur la commune de Begnins. Il a débuté en 2006 en partenariat avec la Société Électrique Intercommunale de la Côte (SEIC) sous le nom de BeCAD.

Votée en 1998, la loi fédérale sur l'énergie a vu ses directives prendre un tournant majeur en 2006 (LVLEne 730.01), incitant chaque commune, ou groupement de communes, à participer à l'application de cette politique énergétique par l'élaboration d'un concept énergétique. En outre, cette loi a fixé à au moins 30% la part minimale d'énergie renouvelable pour les besoins en eau chaude sanitaire des constructions nouvelles. Idem pour les besoins en électricité, dont la part minimale d'énergie renouvelable des bâtiments s'élève à au moins 20%.

Dès lors, l'État et les Communes ont encouragé les installations de chauffage à distance, notamment lors de l'élaboration de leurs plans en matière d'aménagement du territoire.

À Begnins, le chauffage à distance a d'abord été mis en service aux Persières en 2006, puis à Fleuri, à l'école, aux immeubles administratifs et à l'EMS de Bellevue en 2009. Les immeubles privés situés sur le passage des conduites y ont aussi été reliés. Le réseau sera étendu à Bellevue 2 dès sa mise en service en 2022 comme à l'extension du Collège de l'Esplanade.

À la suite d'un premier sondage de la clientèle potentielle en 2016 et d'un second en 2020, il est maintenant question d'installer une deuxième chaudière à la chaufferie du centre de Fleuri pour couvrir la demande estivale, de créer une nouvelle boucle Grand'Rue - rue du Martheray - chemin de Fleuri et de raccorder de nouveaux clients sur ce futur tracé ainsi qu'à l'intérieur du périmètre de la zone actuelle de fourniture.



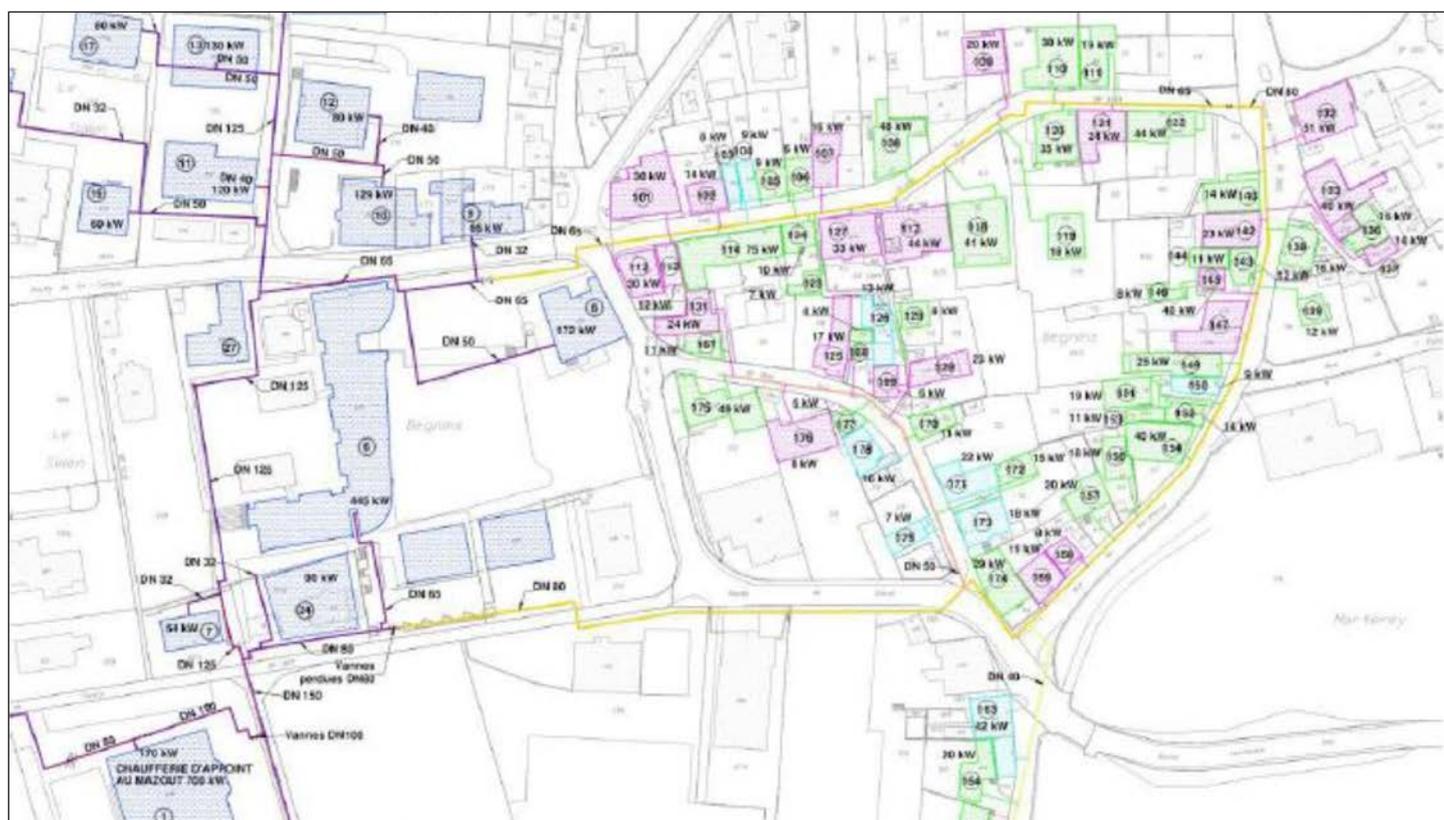
Ce scénario doit permettre de maintenir les tarifs actuels de fourniture, sous condition de l'obtention du subside du centime climatique, et de continuer à maintenir le business plan à l'équilibre.

À l'heure de la mondialisation et du constat écologique unanime, il faut penser l'avenir, et adhérer à des groupements tels que celui du BeCAD, c'est participer d'un élan plus grand au bien de tous.

Pour plus d'infos, contacter Antoine Nicolas, administration communale, rte de St-Cergue 14, 1268 Begnins, Tél. 022 366 21 19.

Alexandra Budde

Des exigences accrues en matière de chauffage avec la nouvelle loi vaudoise sur l'énergie: LVLEne art.30b; RLVLEne art. 25.



Carte du réseau de chauffage à distance à Begnins.
En violet: le réseau actuel ou à venir. En jaune: l'extension à l'étude

La Claque renonce aux représentations de cet automne



La troupe de La Claque a décidé, à contrecœur, de reporter leur spectacle en 2022

Éloignée des planches la saison passée pour raison de COVID, la troupe de théâtre de Begnins trépinait d'impatience de retrouver son

public. C'était donc avec beaucoup d'enthousiasme qu'elle annonçait son retour dans un classique du théâtre de boulevard, *La Soupière* de Robert Lamoureux, avec huit représentations au mois de novembre. Malheureusement, à la suite des nouvelles restrictions sanitaires annoncées le 7 septembre, la troupe a dû déchanter.

Christophe Nançoz a fait part au journal de son choix de reporter par un communiqué dont voici le contenu :

« La Claque se voit dans l'obligation de renoncer à ces représentations de *La Soupière* pour cette deuxième année consécutive, suite aux annonces du Conseil fédéral. Cela fera donc deux années de travail et d'attente sans aboutissement. Les comédiennes et comédiens

de la troupe sont profondément attristés par la décision prise à contrecœur, mais nous ne pouvons tout simplement pas avancer avec une épée de Damoclès sur la tête.

Nous vous retrouverons l'année prochaine pour de nouvelles aventures. D'ici là, toute la troupe recherche des hommes de tout âge pour rejoindre les planches. Les motivations sont à faire part par mail à info@acnformation.com ou par téléphone au 079 601 82 35.»

Nous prenons donc, d'ores et déjà, rendez-vous en 2022 avec La Claque pour la présentation de son nouveau spectacle.

Géraldine Chytil

chronique du village

Concours d'artistes en herbe dans la cour du collège

Le dimanche avant la rentrée, à quelques pas du Marché villageois, la première édition de « Craie à Begnins » a reçu un succès inattendu, avec une trentaine de participants. Lors de ce concours de dessin à la craie sur bitume, organisé par l'ADIB, petits et grands se sont surpassés en réalisant de très jolies œuvres éphémères sur le thème « Mon héros préféré ».

Les gagnantes du jour sont Audrey Olive et Lisa Trapuzzano dans la catégorie « 4 à 11 ans (dessin 1 du bandeau), Célia Bula dans la catégorie « 12 à 16 ans (dessin 2 du bandeau) et Sandra Bula dans la catégorie « plus de 16 ans » (dessin 3 du bandeau).

Le jury a salué l'application de l'équipe Terminator composé de Titouan Payot, Aidan Piguot et Arthur Levay (dessin 4 du bandeau), et a donné un lot de consolation à Alicia Dios et Lola Chytil pour leur composition pop culture (dessin 5 du bandeau).

Photos et légendes Géraldine Chytil



En solo ou par petits groupes, les enfants ont laissé libre cours à leur imagination avec un enthousiasme communicatif.



Une petite artiste très appliquée.



Sandra Bula a montré toute l'étendue de son talent grâce à une technique très personnelle.



Lors du concours, de nombreux participants ont dessiné leurs personnages préférés de dessins animés (dessins 6 à 7 du bandeau).



Les Begnois ont pu admirer une trentaine de tableaux très colorés dans la cour de l'extension du collège.



Les deux gagnantes chez les plus jeunes, Audrey Olive et Lisa Trapuzzano lors de la remise des prix.

Plein succès pour la fête du 1^{er} Août



À l'occasion de la Fête nationale, la Boule d'Or avait donné rendez-vous aux Begninois sur la place de Fleuri pour partager un repas en bonne compagnie. Sur les airs entraînant de la fanfare La Lyre, un apéritif a été ser-

vi par la Municipalité. À la suite de la partie officielle de la soirée, le feu d'artifice de la Commune a réjoui les petits et les grands.

Photos Géraldine Chytil



conseil communal

Séance du Conseil communal du mardi 22 juin 2021

Décisions

1. Le Conseil communal décide par 24 oui et 6 abstentions

- d'approuver les nouveaux statuts de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE).

Séance du Conseil communal du mardi 29 juin 2021

Décisions

1. Le Conseil communal décide par 31 oui et 1 abstention

- d'accorder un crédit de CHF 28'025'000 pour la réalisation de l'étape 2 des constructions scolaires et parascolaires de Begnins,
- de le financer par le prélèvement dans les réserves liquides de la Commune pour un montant de CHF 4'525'000 et
- par un emprunt bancaire de CHF 23'500'000.
- Cet investissement, indépendamment

des frais de fonctionnement, sera financé selon les tableaux développés précédemment, soit :

- Pour des intérêts de CHF 164'500 environ la première année et
- des amortissements annuels pendant 30 ans d'un montant de CHF 783'333.
- Cette dépense, donc, sera financée par des revenus locatifs nets de CHF 294'087 (AISE)
- et par les revenus de la Commune de Begnins (marge d'autofinancement de la Commune) et sa capacité financière pour un montant de CHF 489'246.

2. Le Conseil communal décide à la majorité moins 8 non et 1 abstention

- d'adopter le préavis municipal N°4/2021 pour l'installation de 8 caméras de vidéosurveillance dans les lieux soumis à autorisation;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 47'000;
- de l'autoriser à installer ces caméras dans les lieux mentionnés aux pages 2 et 3 du présent préavis.

Séance du Conseil communal du mardi 24 août 2021

Décisions

1. Le Conseil communal décide par 33 oui et 1 abstention

- 9/2021 A: d'octroyer à la Municipalité les compétences financières de CHF 30'000 par cas au maximum, permettant d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles en sus des montants portés au budget annuel pour la durée de la législature 2021-2026, avec prolongation au 31 décembre 2026;
- 9/2021 B: d'accorder à la Municipalité, pour la durée de la législature 2021-2026, avec prolongation au 31 décembre 2026, une autorisation générale de statuer sur:
 - l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, à raison de CHF 30'000 par cas;
 - l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales dont la valeur n'ex-

cède pas CHF 30'000 par cas, charges éventuelles comprises;

- 9/2021 C: d'accorder à la Municipalité l'autorisation générale de plaider devant tous tribunaux et autres instances de recours, y compris le Tribunal fédéral, pour la durée de la législature 2021-2026 avec prolongation au 31 décembre 2026;
- 9/2021 D: d'accorder à la Municipalité l'autorisation générale de placer les disponibilités de la trésorerie auprès d'établissements bancaires, de Postfinance, d'assurances, de collectivités publiques et d'entreprises établies en Suisse, avec de solides garanties financières, pour la durée de la législature 2021-2026, avec prolongation au 31 décembre 2026;
- 9/2021 E: d'autoriser la Municipalité à accepter les legs et donations (sauf s'ils ne sont affectés d'aucune condition ou charge), ainsi que l'acceptation de successions, préalablement soumises au

bénéfice d'inventaire établi par la Justice de paix du district de Nyon, pour un montant maximum de CHF 1'000'000 par cas, pour la durée de la législature 2021-2026, avec prolongation au 31 décembre 2026.

2. Le Conseil communal décide à l'unanimité

- d'adopter le préavis municipal N°10/2021 relatif aux indemnités et vacations des autorités communales pour la période 2021-2026, avec effet au 1er juillet 2021, étant entendu que le financement de ce poste figure au budget de chaque année.

Les prochaines votations auront lieu

le 28 novembre 2021.

Le prochain conseil communal aura lieu **le mardi 26 octobre 2021** à 20 heures.

*Le bureau du Conseil communal
Vanessa Wicht
Secrétaire*

Un JVAL 2021 tout en émotions

Le festival JVAL Openair a vécu une fantastique édition «poney», cette année, avec notamment deux soirées sold out, et un bonheur évident sur le terrain.

Les artistes ont senti cette énergie et cette envie de partager des émotions: tous ont souligné le plaisir qu'ils ont eu à se produire devant un public réceptif et heureux.

Après une année pleine de doutes et de risques pour faire vivre l'évènement, les organisateurs sont ravis, convaincus d'avoir pris la bonne décision. Vive la culture!

Rendez-vous du 25 au 27 août 2022!

*Texte Alexandra Budde,
photos Géraldine Chytil*



agenda

L'ADIB présente ses animations

Sous réserve de nouvelles mesures sanitaires, vous pouvez d'ores et déjà réserver une place de choix dans votre agenda.

Halloween

Évènement malheureusement reporté à 2022



Assemblée générale

Tous les Begnois sont invités à l'AG de l'ADIB, qui se déroulera le jeudi 18 novembre à 20 h. 00 à la salle de Fleuri.

Calendrier de l'Avent

Chaque jour du 1er au 24 décembre, une fenêtre sera décorée par un habitant ou un groupe de voisins du village. Certains soirs, elle sera accompagnée d'un apéro à l'extérieur. C'est une occasion de faire découvrir vos spécialités et de partager un moment de convivialité. Tout le monde est le bienvenu entre 18 et 20 heures. Nicole Stohl se chargera de l'organisation et des inscriptions. De plus amples informations vous seront données par des tous-ménages.

Noël dans la rue

Le vendredi 17 décembre, dès 19 heures, artisans, vigneron, sociétés villageoises et commerçants vous offriront leurs spécialités, à la Grand-Rue. La fanfare La Lyre se chargera de l'animation musicale et le Père Noël atterrira vers 20 heures au centre du village.

Le Brulé de sapins

Le samedi 8 janvier, sur la place de Fleuri, dès 11 h. 00, nous vous invitons à apporter votre sapin de Noël pour un grand feu de joie. Jus de pomme, vin chaud et galette des rois vous seront offerts par l'ADIB.

vos agenda

Octobre 2021

- 3 125 ans de la fanfare La Lyre
- 4 SEL: soirée mensuelle

Novembre 2021

- 1 SEL: soirée mensuelle (assemblée générale)
- 13 Troc du ski club La Gamelle
- 14 Concert classique au temple
- 18 ADIB: assemblée générale

Décembre 2021

- 1-25 ABIB: calendrier de l'Avent
- 6 SEL: soirée mensuelle
- 4 Unihockey: tournoi populaire de Noël
- 17 ADIB: Noël dans la rue
- 19 Unihockey: journée de championnat Junior B